ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Pollution et nuisances: Essonne

Question écrite n° 7327

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'equipement et du logement, sur les graves nuisances que subirait la commune de Verrieres-le-Buisson et tout le nord-ouest de l'Essonne, si le projet de bretelle d'autoroute (autoroute A 86), sortant a proximite de la rue Jean-Baptiste-Clement, etait realise. Il lui rappelle que d'autres projets comportant moins de nuisances peuvent etre retenus. Il lui demande de bien vouloir l'informer de ses intentions sur cette importante question.

Texte de la réponse

Reponse. - L'amelioration de l'acces a la commune de Chatenay-Malabry par l'autoroute A 86 est en cours d'etude. Plusieurs possibilites sont effectivement envisagees, dont le raccordement au droit du CD 63 (rue Jean-Baptiste-Clement) situe sur la commune de Chatenay-Malabry et qui debouche sur le territoire de Verrieres-le-Buisson. En tout etat de cause, le choix en faveur de l'une des solutions ne sera effectif qu'a l'issue d'une etude comparant les impacts respectifs de chacune d'elles, notamment du point de vue de l'environnement, et apres une concertation avec toutes les communes concernees, en particulier Chatenay-Malabry et Verrieres-le-Buisson.

Données clés

Auteur : M. Pelchat Michel
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7327
Rubrique : Voirie
Ministère interrogé : équipement et logement
Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3807